

Paris, le 20 mars 2020

Arnaud MALAÏSÉ
Régis METZGER
Francette POPINEAU
Co-Secrétaires généraux

A

Monsieur François BAROIN
Président de l'Association des Maires de
France et des Présidents d'Intercommunalité
41 Quai d'Orsay
75007 Paris

Monsieur le Président,

Il va sans dire que la période est exceptionnelle et source d'inquiétudes. Dans cette période difficile où la priorité est d'assurer la santé de la population et de protéger toutes celles et ceux qui y contribuent, le ministère de l'Éducation nationale compte mettre en œuvre la carte scolaire. Comme si de rien n'était...

Nous le savons la dotation ministérielle est insuffisante pour répondre à la fois aux mesures ministérielles annoncées et aux besoins des écoles. Aussi, la carte scolaire supposera de nombreuses fermetures pour permettre quelques ouvertures.

Cette carte scolaire ne peut se faire au pas de charge, sans que les communes puissent discuter avec les enseignants, les parents d'élèves, sans que les conseils d'école ne se tiennent, sans que les représentants des personnels puissent faire sérieusement leur travail. De surcroît les élections interrompues ne mettent pas toutes les collectivités sur un même pied d'égalité.

Nous pensons qu'à cette heure, le ministère doit se donner le temps d'échanger avec l'ensemble de ses partenaires sur les conditions de préparation de la rentrée et qu'à ce titre un moratoire s'impose, le temps que la discussion ait lieu. Nous pensons que vous partagez notre point de vue et que vous aurez à cœur de convaincre le ministère de ne pas faire de la carte scolaire un bricolage qui déplairait à tous et surtout nous prendrions le risque de déstabiliser la rentrée 2020 qui aura grand besoin de sérénité.

Comptant sur votre soutien, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Co-secrétariat
Francette POPINEAU

